

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2024

Ordre du jour :

- 1. Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)**
- 2. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique**
- 3. Divers**

*

Présents : Mme Barbara Agostino, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. François Bausch remplaçant M. Meris Sehovic, Mme Liz Braz, Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt, M. Marc Goergen, Mme Mandy Minella remplaçant M. André Bauler, Mme Nathalie Morgenthaler, M. David Wagner, M. Tom Weidig remplaçant M. Fred Keup

Mme Roberta Pinto, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. André Bauler, M. Gilles Baum, M. Paul Galles, M. Max Hengel, M. Fred Keup, M. Meris Sehovic

*

Présidence : Mme Francine Closener, Présidente de la Commission

*

- 1. Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)**

13 Validations de signatures (seuil des 4.500 signatures non atteint)

La Commission procède à la validation des signatures des pétitions publiques suivantes :

- Pétition publique 2867 - *Une bourse de mobilité équitable pour tous les étudiants résidents et frontaliers dans le cadre de l'AideFi (Aide financière de l'État pour études supérieures)*

Signatures : 204

Doublons : 4

- Pétition publique 2869 - *Pour un contrôle plus strict de l'alcool*

Signatures : 71

Doublons : 2

- Pétition publique 2879 - *Déduction fiscale totale des intérêts hypothécaires liés à l'achat d'un logement pour usage personnel*

Signatures : 306
Doublons : 3

- Pétition publique 2898 - *Avoir une Table à Langer pour Enfants dans toutes les toilettes de Restaurants.*

Signatures : 65
Doublons : 1

- Pétition publique 2906 - *Referendum fir 1 eenzege Walbezierk fir d'Chamberwalen*

Signatures : 401
Doublons : 11

- Pétition publique 2915 - *Fir ëffentlech Toiletten op alle Spillplazen*

Signatures : 189
Doublons : 2

- Pétition publique 2920 - *Des règles plus justes: améliorer la prise en compte de l'enjeu menstruel*

Signatures : 258
Doublons : 2

- Pétition publique 2925 - *Remboursement d'un tire lait hospitalier*

Signatures : 73
Doublons : 1

- Pétition publique 2926 - *Changement de calendrier/méthode pour établir l'âge de scolarisation au précoce et à l'école fondamentale: Prise en compte de l'année de naissance et pas du mois de naissance pour la scolarisation.*

Signatures : 168
Doublons : 4

- Pétition publique 2927 - *Augmentation de 15% du salaire social minimum*

Signatures: 344
Doublons: 5

- Pétition publique 2929 - *De Verkaf vun Tubakwaren fir all déi Leit verbidden dei um oder nom 1. Januar 2009 gebuer sinn*

Signatures : 140
Doublons : 2

- Pétition publique 2932 - *Fin du télétravail*

Signatures : 141
Doublons : 5

- Pétition publique 2934 - *Congé spécial de 2 jours pour le décès de son animal de compagnie (chien, chat, etc.)*

Signatures : 467
Doublons : 8

11 Clôtures où les pétitionnaires n'ont pas réservé de suite à la requête de la Commission de reformuler leur texte

La Commission procède à la clôture des demandes de pétition publique suivantes :

- Demande de pétition publique 2922 - *Contre l'Abus Médiatique: Suppression ou Restructuration Impérative de l'ALIA pour la Préservation de la Démocratie Luxembourgeoise.*
- Demande de pétition publique 2923 - *Ännerung vum Aarbechtsgesetz fir Student*innen*
- Demande de pétition publique 2933 - *Restrukturierung vun der Geriichter an onsenn Gesetzestexter*
- Demande de pétition publique 2937 - *Il faut savoir parler la langue Luxembourgeois pour pouvoir travailler au Luxembourg*
- Demande de pétition publique 2939 - *Semaines de 4x10h pour avoir des weekends de 3j et plus de flexibilité en général*
- Demande de pétition publique 2940 - *Pouvoir déplacer des jours fériés fixes et les utiliser comme jours fériés normaux*
- Demande de pétition publique 2945 - *pediatrie dans le nord*
- Demande de pétition publique 2947 - *Firmen MÜSSEN innerhalb von 1 Monate eine Antwort auf eine Bewerbung geben*
- Demande de pétition publique 2956 - *Syndic de copropriété - Renforcement de l'encadrement réglementaire / Property managers - Strengthening the regulatory framework*
- Demande de pétition publique 2961 - *uniformes scolaires*
- Demande de pétition publique 2962 - *Suspendre automatiquement les droits parentaux des pédophiles lorsqu'ils sont condamnés et augmenter les peines pour ces délits, créer un registre public afin de protéger les enfants*

26 Clôtures où les pétitionnaires ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire

La Commission procède à la clôture des pétitions publiques suivantes :

- Pétition publique 2817 - *Une modification de la constitution pour réglementer l'accès des candidats sur les listes citoyennes*
- Pétition publique 2819 - *Dash-Cams sollen erlaabt ginn an och als Beweis kënnen benotzt ginn*
- Pétition publique 2823 - *Pour améliorer les conditions d'hygiène et de santé des chauffeurs de bus, chaque arrêt considéré comme Terminus doit disposer d'une Toilette, disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7.*
- Pétition publique 2845 - *Den groussen Camions Führerschein soll een schon ab 18 machen kennen*
- Pétition publique 2849 - *Pour une modification de la facturation des frais de garde d'enfants dans les crèches privées en cas d'absence de l'enfant*

- Pétition publique 2850 - *TUNINGSCENE: Eng Plaatz oder Streck kreien fir sech auszetoben*
- Pétition publique 2858 - *FÜHRERSCHÄIN B op 4,25 T hiewen*
- Pétition publique 2860 - *Interdire de fûmer dans les véhicules en roulant !*
- Pétition publique 2863 - *Interdiction des pesticides à base de glyphosate sur tout le territoire luxembourgeois.*
- Pétition publique 2864 - *Inciter le Gouvernement à ordonner aux dirigeants de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (BCEE) de réduire considérablement la marge bénéficiaire sur les prêts hypothécaires et d'augmenter la souplesse au niveau de l'octroi des prêts accordés aux particuliers et aux entreprises oeuvrant dans le domaine du logement.*
- Pétition publique 2874 - *Lehre und Forschung müssen in Luxemburg in einem freiheitlichen Rahmen gewährleistet sein.*
- Pétition publique 2876 - *Vaccination FSME remboursé par la CNS*
- Pétition publique 2878 - *Réduire la fiscalité sur l'épargne : baisser le taux à 10% et monter le seuil d'exonération à 1000EUR*
- Pétition publique 2887 - *Gesetzlich vorgeschriebene Schuluniformen in Grundschule und Hochschule "Lycée"*
- Pétition publique 2889 - *Introduction d'un cours de premier secours obligatoire dans le programme de l'enseignement secondaire.*
- Pétition publique 2892 - *Rendre les parkings des zones industrielles obligatoires pour avoir des auvents solaires photovoltaïques. Un stockage supplémentaire sur batterie serait conseillé.*
- Pétition publique 2893 - *Instaurer une vignette pour circuler au Luxembourg comme en Suisse*
- Pétition publique 2894 - *Aide financière pour les étudiants travaillant 40h par semaine*
- Pétition publique 2895 - *Caisse de maladie pour animaux domestiques*
- Pétition publique 2896 - *Droits égaux partenariat et mariage*
- Pétition publique 2897 - *Verbot von Babys und Kleinkinder auf Festivals und lauten Veranstaltungen um diese zu schützen.*
- Pétition publique 2901 - *Interdiction de fumer sur les quais de trains et trams et les stations de bus*
- Pétition publique 2902 - *Interdire la mise en place d'affiches électorales en adoptant le code électoral pour améliorer la sécurité routière et l'esthétique visuelle de l'espace public, ainsi que pour réduire la pollution environnementale des campagnes électorales, la fatigue démocratique et le vandalisme.*
- Pétition publique 2903 - *1 Woch Führerschein fort bei Handy um Steuer*

- Pétition publique 2907 - *Condamner et sanctionner l'Azerbaïdjan pour le nettoyage ethnique de la république du Haut-Karabagh d'Arménie*
- Pétition publique 2909 - *aide pour problèmes financiers lors de l'augmentation des intérêts et prix pour personnes privées*

1 Prise de position du gouvernement

La Commission prend acte de la prise de position gouvernementale suivante et décide de la transmettre au pétitionnaire :

- Pétition 2580 - *Pas de chasse pendant les vacances scolaires luxembourgeoises, les weekends et les jours fériés.*

Prise de position du 11 janvier 2024 de la part de Monsieur le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

2. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique

- **3 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION ORDINAIRE**

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité de l'ensemble des demandes de pétition ordinaire figurant à l'ordre du jour.

Numéro de la pétition ordinaire	Ministre(s) au(x)quel(s) la Commission décide d'adresser une demande de prise de position
2999	Ministre de l'Intérieur
3004	Ministre des Finances et Commissariat aux Assurances
3008	Ministre des Finances Ministre de la Justice

- **5 DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE REFORMULÉES**

La Commission a traité l'ensemble des demandes de pétition publique reformulées figurant à l'ordre du jour.

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité de l'ensemble des demandes de pétition publique reformulées :

- *Demande de pétition publique 2950 – Die Vermittlungsgebühren sollten vom Eigentümer bezahlt werden*

Dépôt : le 10.11.2023

Pétitionnaire : Madame Ioanna Boumpourea

- *Demande de pétition publique 2977 – Permis cyclomoteur - catégorie AM - à partir de 14 ans, et introduire l'enseignement du code de la route au lycée.*

Dépôt : le 13.12.2023

Pétitionnaire : Monsieur Eduardo Maiello

- *Demande de pétition publique **2978** – Libre choix de son statut à l'état civil après le divorce ou décès de son conjoint.*

Dépôt : le 13.12.2023

Pétitionnaire : Monsieur Philippe Cravatte

- *Demande de pétition publique **2984** – Inscrire dans la loi le droit pour le locataire de détenir un ou plusieurs animaux de compagnie de petite taille (inférieur à 2.5kg).*

Dépôt : le 14.12.2023

Pétitionnaire : Monsieur David Da Silva

- *Demande de pétition publique **2987** – Abschaffung der CO2 Steuer.*

Dépôt : le 15.12.2023

Pétitionnaire : Monsieur Marc Bier

- **24 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE**

La Commission a traité l'ensemble des vingt-quatre nouvelles demandes de pétition publique.

AVIS POSITIFS

La Commission a rendu un avis positif quant à la recevabilité des sept nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **2995** – Sylvester feieren ewei sech dat geheiert, Feierwierk iwerall!!*

Dépôt : le 01.01.2024

Pétitionnaire : Madame Belma Joldic

- *Demande de pétition publique **2996** – [FR] Augmenter la limite des chèques-repas utilisés par jour. (minimum 10/jour) [DE] Erhöhung der täglich genutzten Essensgutscheine (mindestens 10/Tag)*

Dépôt : le 02. 01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Eduardo Maiello

- *Demande de pétition publique **2998** – Obligatioun fir Lëtzebuergesch ze beherrschen an oder ze léieren.*

Dépôt : le 07.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Angelo Gusty Winandy

- *Demande de pétition publique **3001** – Annulatioun vun der Konventioun tëschent Staat an der CLT-Ufa an Oofschaafe vun alle staatleche Subventiounen un RTL.*

Dépôt : le 08.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Carlo Kirsch

- *Demande de pétition publique **3010** – Remplacement des jours fériés catholiques par des jours de congé mobiles*

Dépôt : le 15.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Jean-Christophe Demoors

- *Demande de pétition publique **3013** – Zusätzlicher Feiertag auch für Schulen wegen das Übereinanderschneiden von Christihimmelfahrt und Europatag (9 Mai)*

Dépôt : le 16.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Leo Spiridigliozzi

- *Demande de pétition publique **3018** – Einführung eines regelmäßigen Winterstreudienstes mit Sand zwischen 4 & 7h morgens, durch die Kommunen gegen eine monatliche Gebühr in den Wintermonaten verteilt auf alle Haushalte.*

Dépôt : le 17.01.2024

Pétitionnaire : Madame Maria Tzanidakis

AVIS NÉGATIFS

La Commission a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des cinq nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **2994** – Pétition pour lutter contre le mobbing et le cybermobbing dans les écoles*

Dépôt : le 01.01.2024

Pétitionnaire : Madame Sara Cardoso Jorge

Motivation: Pétition jugée similaire, quant à son fond, aux pétitions publiques 2664 - *Prévention et protection des enfants contre le cyber-harcèlement* et 2838 - *Fir méi juristeschen Konsequenzen bei all Zort vun Diskriminatioun, Gewalt, Mobbing, Stalking an Hate Speech.*, déposées respectivement le 28.02.2023 et le 13.07.2023.

La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, point 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

- *Demande de pétition publique **3005** – Besteuerung vu Ministeren an Députés-Maires*

Dépôt : le 12.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Théophile Schickes

Motivation: Der Antrag auf eine öffentliche Petition ähnelt im Wesentlichen der öffentlichen *Petition 2805 - Adaptation du paiement d'impôts, voir imputer des impôts aussi sur les frais de représentation des députés/ministres à la hauteur du revenu complet et non comme actuellement seulement sur le traitement de base.*, eingereicht am 14.06.2023.

Dieser Antrag auf eine öffentliche Petition ist aufgrund von Artikel 166, Absatz 3, Punkt 2, der Geschäftsordnung der Abgeordnetenversammlung unzulässig, der besagt, dass eine Petition, die auf der Website der Kammer eingereicht wurde, innerhalb eines Jahres nach ihrer Einreichung nicht erneut eingereicht werden kann.

- *Demande de pétition publique **3011** – abolir la classe d'impôt 1a et le transfert vers la classe d'impôt 2*

Dépôt : le 16.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Amel Meftah

Motivation: Pétition jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique 2620 – *Abolir la classe d'impôt 1a: Le transfert de la classe d'impôt 2 vers la classe d'impôt 1a entraîne pour les familles une perte de revenu augmentant une situation de précarité qui n'est pas à sous-estimer dans un contexte de crise.*, déposée le 31.01.2023 et pour laquelle un débat sera bientôt organisé.

La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, point 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

- *Demande de pétition publique **3012** – Retour à l'ancien plafond pour les chèques repas*

Dépôt : le 16.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Frédéric Nicolas

Motivation: Pétition jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique 2996 – [FR] *Augmenter la limite des chèques-repas utilisés par jour. (minimum 10/jour)* [DE] *Erhöhung der täglich genutzten Essensgutscheine (mindestens 10/Tag)*, déposée le 02.01.2024.

La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, point 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

- *Demande de pétition publique **3019** – Avoir plus de aide pour les enfants et adolescentes que souffrant de Mobing Dans les écoles. Avoir un droit un loi pour que la souffrance des enfants termine positivement.égalité pour tous !!!*

Dépôt : le 17.01.2024

Pétitionnaire : Madame Filipa Andreia Teodoro Martins

Motivation: Pétition jugée similaire, quant à son fond, aux pétitions publiques 2664 - *Prévention et protection des enfants contre le cyber-harcèlement* et 2838 - *Fir méi juristesch Konsequenzen bei all Zort vun Diskriminatioun, Gewalt, Mobbing, Stalking an Hate Speech.*, déposées respectivement le 28.02.2023 et le 13.07.2023.

La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, point 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

À REFORMULER

La Commission décide d'adresser une demande de reformulation aux auteurs respectifs des huit nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **2993** – Pour une meilleure protection des professionnels contre les non-paiements et les retards de paiement.*

Dépôt : le 25.12.2023

Pétitionnaire : Monsieur Nicolas Ribeiro

Motivation: - La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle n'est pas permise. Le but de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.).

- La Commission estime que les débuts de phrase suivants dans la motivation de l'intérêt général, « En lançant cette pétition (...) » et « En fin de compte, votre pétition », portent à confusion. En effet, il s'agit de la pétition du pétitionnaire et c'est lui qui lance la pétition. Ces passages doivent en conséquence être reformulés. Veuillez noter que la Commission ne permet pas d'invitations expresses à signature dans une pétition.

- *Demande de pétition publique **3000** – Prime (chef de famille) pour toute la population aillant des enfants à charge au luxembourg*

Dépôt : le 08.01.2024

Pétitionnaire : Madame Dara Miranda

Motivation: - La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle et la référence à l'expérience personnelle

ne sont pas permises. La motivation de l'intérêt général de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.).

- La pétition publique ne doit pas comporter de fautes, particulièrement au niveau de l'intitulé. Partant, la Commission incite la pétitionnaire à reformuler sa pétition.

- La Commission invite encore la pétitionnaire à étoffer sa pétition et plus particulièrement à préciser qu'elle souhaite étendre cette prime de chef de famille, qui existe déjà dans le secteur public, aux travailleurs du secteur privé.

- *Demande de pétition publique **3002** – L'adoption plénière: Un droit pour les célibataires*

Dépôt : le 10.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur João Da Conceição Nunes

Motivation: - Dans le paragraphe 4 de la motivation de l'intérêt général, le pétitionnaire écrit que « la notion du sexe des parents comme critère devrait être écartée ». Or, au Luxembourg, les couples homosexuels mariés, à l'instar des couples hétérosexuels mariés, peuvent adopter un enfant dans le cadre d'une adoption plénière.

La Commission des Pétitions estime que le pétitionnaire souhaitait probablement dire que si l'adoption plénière était ouverte aux célibataires, elle devrait l'être aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Si tel est le sens que le pétitionnaire a souhaité donner à sa phrase, il est prié de la reformuler afin d'éviter toute confusion.

- La Commission ne permet pas d'invitations expresses à signature dans une pétition. Partant, le pétitionnaire est prié de supprimer les deux dernières phrases de la motivation de l'intérêt général.

- *Demande de pétition publique **3006** – Congé maternité en cas d'un accouchement prématuré plus de 6 semaines. Qu'on a droit d'un repos supplémentaire si l'enfant est née plus de 6 semaine avant la date prévu et que son hospitalisation est obligatoire. Dans ce cas le congé maternité commence seulement le jour de la date prévue de l'accouchement. Et la durée du congé maternité (prénatal et postnatal)reste indentique de 6 semaine.*

Dépôt : le 13.01.2024

Pétitionnaire : Madame Sabrina Persico

Motivation: - L'intitulé doit rendre compte succinctement de la revendication poursuivie par la pétition. En l'espèce, l'intitulé de la pétition est excessivement long, ce qui gêne sa compréhension. La pétitionnaire est donc invitée à raccourcir l'intitulé. Il lui est également permis de déplacer une partie de l'intitulé actuel dans le but ou dans la motivation de l'intérêt général de la pétition.

- La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle et la référence à l'expérience personnelle ne sont pas permises. La motivation de l'intérêt général de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.) et la référence à la situation de la pétitionnaire.

- *Demande de pétition publique **3009** – Soutenez la Pétition pour une Semaine de Travail de Quatre Jours!*

Dépôt : le 15.01.2024

Pétitionnaire : Madame Vanessa Defive

Motivation: - La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle n'est pas permise. Le but de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.).

- La Commission ne permet ni invitations expresses à signature dans une pétition, ni de s'adresser directement aux signataires potentiels. Partant, il est demandé à la pétitionnaire

de supprimer la première ligne du but de la pétition et les trois derniers paragraphes de la motivation de l'intérêt général.

- *Demande de pétition publique **3014** – Méi Secherheet an Schutz fir schwanger Fraen an engem Gesondheetsberuf oder Beruf mat kierperlecher Arbescht! Dispensen direkt nodems den Gynäkolog eng Schwangerschafts-Bestätegung ausgestellt huet.*

Dépôt : le 16.01.2024

Pétitionnaire : Madame Nina Kliska

Motivation: - D'Kommissioun wëll d'Petitionärin informéieren, datt et elo scho méiglech ass, eng Aarbechtdispensenz ze kréien, soubal den Dokter d'Schwangerschaft bestätegt huet, wann et sech ëm eng kierperlech Aarbecht handelt. Méi Informatiounen dozou fënnt een op: <https://quichet.public.lu/fr/entreprises/ressources-humaines/conges/situation-perso/protection-femme-enceinte-ou-allaitante.html#:~:text=La%20femme%20enceinte%20b%C3%A9n%C3%A9ficie%20d,pendant%20le%20temps%20de%20travail>.

- Soll der Petitionärin hier Revendicatioun eng aner sinn oder méi wäit goe wéi d'Gesetz et elo virgesäit, dann ass Si gebieden dat a senger Petitioun ze präziséieren. Am Intitulé ass nämlech nëmme rieds vu 'kierperlecher Arbescht' an am Zil vun der Petitioun seet d'Petitionärin awer, datt seng Petitioun sech op geféierlech Beruffer bezitt, sief et kierperlech, psychesch oder gesondheetlech. Et muss kloergestallt ginn op wéi eng Aart vu 'geféierlech' Beruffer d'Petitionärin sech bezitt.

- *Demande de pétition publique **3015** – Interdiction des activités Auchan, qui soutient la Russie dans la guerre en Ukraine.*
- *Demande de pétition publique **3016** – Interdiction de vendre des marchandises à la société Knauf, qui sponsorise la Russie dans la guerre contre l'Ukraine.*

Dépôt : le 17.01.2024

Pétitionnaire : Madame Olga Orlovskaya

Motivation: - La pétition publique doit être formulée dans une des trois langues administratives du pays, à savoir le français, le luxembourgeois ou l'allemand. Il n'est donc pas permis de rédiger la motivation de l'intérêt général exclusivement en anglais, sans traduction conforme dans l'une des trois langues administratives.

- Il n'est pas permis, dans une pétition publique, de désigner explicitement une personne morale de droit privée. Partant, la pétitionnaire est priée de ne pas référencer « Auchan » et « Knauf ». La Commission lui propose en conséquence de fusionner ses deux pétitions et de viser, par exemple, tous les supermarchés implantés au Luxembourg qui soutiennent financièrement la Russie.

Échange de vues

Madame la présidente Francine Closener ouvre la discussion au sujet de la *demande de pétition publique **3009** – Soutenez la Pétition pour une Semaine de Travail de Quatre Jours!* et souhaite savoir de la part des membres de la Commission s'ils estiment que celle-ci est similaire à la *demande de pétition publique 2973 – Nemmen nach 2 Wochendeeg an 5 Deeg Weekend. Dei 3 lescht Wochendeeg(mettwoch, donneschten an freiden) mat an den weekend anbezéihen.*, déposée le 10 décembre 2023 et pour laquelle une demande de reformulation a été envoyée le 11 janvier 2024. Le cas échéant, la présente demande de pétition est à placer en suspens. Autrement, il faudrait adresser une demande de reformulation à la pétitionnaire en raison de l'usage de la forme personnelle et des passages incitant à signature. Madame la députée Nancy Arendt estime que les deux demandes de pétition publique ne sont pas similaires. Monsieur le député David Wagner partage cet avis. Selon lui, la demande de pétition publique 2973 est manifestement loufoque : une semaine

de travail de deux jours étant actuellement irréaliste. En revanche, la présente demande de pétition publique fait état d'une revendication sérieuse. Monsieur le député Marc Goergen est également convaincu que les deux demandes de pétition publique ne sont pas similaires. En outre il est d'avis que les trois derniers paragraphes de la motivation devraient être tolérés. Selon lui, la Commission des Pétitions doit prendre une décision de principe quant à la permissivité des invitations expresses à signature s'adressant directement aux signataires potentiels. Madame la présidente Francine Closener partage cet avis. Madame la députée Corinne Cahen estime également qu'il serait utile de prendre une telle décision. De manière générale, elle ne voit pas d'inconvénient à permettre de tels passages, mais en l'espèce, le ton de la pétition est particulièrement syndical et ressemble à un discours de congrès. En outre, elle estime que la présente demande de pétition publique est similaire à la demande de pétition publique 2973. Pour Madame la députée Mandy Minella, les trois derniers paragraphes de la pétition sont à retirer. Madame la députée Nancy Arendt fait savoir qu'au cours des cinq dernières années, la Commission a veillé à harmoniser les critères de recevabilité et a décidé que les appels à signatures ne sont pas permis. Elle propose qu'une réunion soit organisée afin de discuter exclusivement des critères de recevabilité. Madame la présidente Francine Closener est d'accord avec le besoin d'harmoniser les critères de recevabilité.

EN SUSPENS

Les demandes de pétition publique sont placées en suspens lorsque la Commission des Pétitions requiert davantage d'informations (soit de la part du pétitionnaire, soit de la part de l'organisme compétent) ou bien une recherche plus approfondie sur le sujet en question pour se prononcer sur la recevabilité desdites demandes de pétition publique. L'analyse de la recevabilité des demandes de pétition publique en suspens est renvoyée à la prochaine réunion de la Commission sous réserve que celle-ci dispose des informations complémentaires requises d'ici là.

La Commission des Pétitions décide de placer temporairement en suspens les quatre nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **2997** – Transport publique de nouveau payant*

Dépôt : le 03.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Mike Schmit

Motivation: La présente demande de pétition est similaire à la demande de pétition publique 2979 – *Les transports publics payées. Et non à la suppression des lignes.*, déposée le 13 décembre 2023 et pour laquelle une demande de reformulation a été envoyée le 11 janvier 2024. Partant, la présente demande de pétition publique est placée en suspens jusqu'à ce que l'auteur de la pétition publique réponde à la demande de reformulation ou bien jusqu'à expiration du délai de réponse, le 12 février 2024.

- *Demande de pétition publique **3003** – Für die Abschaffung des Geschichtsunterrichts.*

Dépôt : le 11.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Marc Kintgen

Motivation: La présente demande de pétition publique est placée en suspens pour permettre une vérification de l'identité du pétitionnaire.

- *Demande de pétition publique **3007** – Revoir l'accueil et l'assistance aux urgences dans les hôpitaux au Grand Duché de Luxembourg. Même en cas de situation grave, il y a pas d'assistance aux urgences, pour la raison qu'il ya pas de medecins. Clinique Bohler, Hôpitaux Robert Schuman, CHL, etc...*

Dépôt : le 14.01.2025

Pétitionnaire : Monsieur Igor Djouhou

Motivation: La présente demande de pétition est similaire à la demande de pétition publique 2968 – *Améliorer les services d'urgences dans les hopitaux et surtout le temps d'attente. Le temps d'attente de 5-6h n'est malheureusement pas une exception. Les services sont trop souvent débordés, il faudrait, soit une structure différente (maison médicale 7j/7 24/24) pour les cas moins urgents, soit plus de personnel.*, déposée le 2 décembre 2023 et pour laquelle une demande de reformulation a été envoyée le 11 janvier 2024. Partant, la présente demande de pétition publique est placée en suspens jusqu'à ce que l'auteur de la pétition publique réponde à la demande de reformulation ou bien jusqu'à expiration du délai de réponse, le 12 février 2024.

- *Demande de pétition publique **3017** – Der Staat muss auch RTL1 finanzieren.*

Dépôt : le 17.01.2024

Pétitionnaire : Monsieur Marc Kintgen

Motivation: La présente demande de pétition publique est placée en suspens pour permettre une vérification de l'identité du pétitionnaire.

Échange de vues

Madame la présidente Francine Closener explique, dans le but d'apporter le contexte de la *demande de pétition publique **3017** – Der Staat muss auch RTL1 finanzieren.*, que « RTL1 » est un site Internet au contenu satirique tenu par un collectif d'artistes. Madame la députée Corinne Cahen est d'avis que la présente demande de pétition publique a été lancée dans le but de mettre en cause le sérieux de la Commission des Pétitions et que la déclarer recevable serait faire preuve de naïveté. Pour Monsieur le député Marc Goergen, la demande de pétition est à refuser en raison des diverses allégations et du vocabulaire non approprié. Monsieur le député François Bausch dit être du même avis : la demande formulée dans la pétition est, en soi, acceptable. Le texte et le ton de la pétition ne peuvent, en revanche, pas être admis. La Commission est informée que les demandes de pétition publique 3003 et 3017 ont été déposées par la même personne. Avant l'attribution d'un numéro à une demande de pétition publique, le secrétariat de la Commission des Pétitions vérifie que les informations personnelles saisies (prénom, nom, date de naissance et adresse) correspondent aux données figurant au Registre national des personnes physiques (« RNPP »). Madame la députée Corinne Cahen indique qu'un tel contrôle ne permet pas de s'assurer qu'il n'y a pas eu usurpation d'identité. En effet, une personne connaissant le prénom, le nom, la date de naissance et l'adresse d'une autre personne pourrait déposer une pétition en son nom. Monsieur le député Marc Goergen partage cette réflexion. Il est proposé de demander une copie de la carte d'identité ou une authentification « LuxTrust » lors du dépôt d'une pétition. Madame la députée Nancy Arendt fait savoir que de telles propositions ont été rejetées par le passé pour des raisons de protection des données. L'oratrice estime qu'une telle mesure pourrait en pratique entraver l'exercice du droit de pétition de certaines personnes, comme les mineurs qui n'ont souvent pas d'identifiant « LuxTrust ». Madame la présidente Francine Closener estime qu'en tout état de cause il s'agit d'une problématique qui doit être discutée et résolue. Le danger qu'une personne mal intentionnée puisse déposer une pétition au nom d'une autre doit être éliminé. Il est décidé d'organiser une réunion jointe avec la Commission du Règlement, le Service des Technologies de l'Information et le Centre des Technologies de l'Information de l'État afin d'essayer de trouver une solution.

3. Divers

Madame la présidente Francine Closener rappelle que jeudi, le 1^{er} février 2024 à 10 heures, aura lieu le débat public portant sur la pétition publique 2639 – *Géint d'Verbuet vum Verbrennungsmotor ab 2035*.

L'oratrice annonce également qu'une date a été trouvée pour les débats publics sur les pétitions publiques 2489 – *Mise en place d'une commission d'enquête pluridisciplinaire indépendante censée conclure sur la réalité sanitaire, statistique, scientifique et politique pour la période Covid-19 au Luxembourg* et 2856 - *Fir datt Lëtzebuerg eraus aus der WHO geet! Fir datt d'Verhandlungen iwwee Ännerungen un den Internationale Gesondheetsvirschrëfte direkt gestoppt ginn*. Les deux débats publics auront lieu successivement lors de la matinée du 28 février 2024.

Enfin, il est probable que les débats publics sur les pétitions publiques 2596 - *Réduire les impôts sur les salaires des célibataires* et 2620 - *Abolir la classe d'impôt 1a : Le transfert de la classe d'impôt 2 vers la classe d'impôt 1a entraîne pour les familles une perte de revenu augmentant une situation de précarité qui n'est pas à sous-estimer dans un contexte de crise*. auront lieu successivement lors de la matinée du 6 février 2024. Cette date reste encore à confirmer.

Luxembourg, le 24 janvier 2024

Procès-verbal approuvé et certifié exact